

DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE

Monsieur Christian DECERLE, Président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, Etablissement public dont le siège est situé à 1 rue des Coulots - 21110 BRETENIERE

Donne délégation à

Monsieur Michel RENEVIER, Vice-Président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, à l'effet de signer au nom du Président de la Chambre régionale d'agriculture et sous sa responsabilité tous actes relevant du fonctionnement de la chambre d'agriculture :

à l'exclusion des nominations, promotions ou révocations des agents de la chambre ;

à l'exclusion de toute correspondance adressée au gouvernement, à des élus ou à des membres du corps préfectoral.

Un rendu compte trimestriel des principaux actes de la délégation me sera adressé.

**Siège social
Site Bretenière**

1 rue des Coulots
21110 BRETENIERE
Tél : 03 80 48 43 00
Fax : 03 80 48 43 43
Email :

accueil@bourgogne.chambagri.fr
www.bourgogne.chambagri.fr

**Adresse pour toute
correspondance**

Site Valparc Valentin
12 rue de Franche-Comté
25480 ECOLE VALENTIN
Tél : 03 81 54 71 71
Fax : 03 81 54 71 54

Email : accueil@franche-comte.chambagri.fr
www.franche-comte.chambagri.fr

Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 021 710 00012
APE 9411 Z

Fait à Bretenière, le 9 mars 2016

Le Président de la Chambre régionale
d'agriculture
Bourgogne Franche-Comté

Christian DECERLE

